

date Blonay – Saint-Légier, le 9 février 2022

concerne **Information du Bureau du Comité de pilotage d'Agglo Rivelac aux organes délibératifs des communes membres**

Mesdames, Messieurs les membres des organes délibératifs des communes membres,

Le Bureau du Comité de pilotage, souhaite vous informer des changements intervenus depuis l'adoption, en mars 2020, de la convention de collaboration entre les exécutifs des communes membres et les cantons de Fribourg et de Vaud.

Suite au renouvellement des autorités communales sur les cantons de Fribourg et de Vaud au printemps 2021 ainsi qu'à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 de la fusion entre les communes de Blonay et de Saint-Légier – La Chiésaz, le Bureau du Comité de pilotage est constitué comme suit :

- M. Christian Minacci, Syndic de Corseaux, Président
- M. Antoine Dormond, Conseiller municipal de Vevey
- M. Thierry George, Conseiller municipal de Blonay – Saint-Légier
- M. Pierre Imhof, Chef de service, DGTL, Etat de Vaud
- Mme Elise Kaiser, Conseillère municipale de La Tour-de-Peilz, Vice-présidente
- M. Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville, Vice-président
- M. Roland Mesot, Conseiller communal (exécutif) de Châtel-Saint-Denis, Vice-président
- M. Samuel Russier, Secrétaire général, DIAF, Etat de Fribourg
- M. Caleb Walther, Conseiller municipal de Montreux

Soucieux de prendre au mieux en compte les attentes des différentes communes membres, le Bureau a également décidé de redéfinir l'ordre des priorités des travaux à mener dans le cadre d'Agglomération Rivelac. Il a demandé aux exécutifs des communes membres de se déterminer à ce sujet, pour validation, lors de la prochaine séance du Comité de pilotage d'Agglomération Rivelac prévue le 17 mars 2022 :

1. Elaboration, pour les communes vaudoises, d'un Plan directeur intercommunal et élaboration, pour l'ensemble des communes du périmètre d'Agglomération Rivelac, du Projet d'agglomération de cinquième génération au sens des Directives fédérales du Programme en faveur du trafic d'agglomération
2. Finalisation, pour les communes vaudoises, de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités initiée en 2021
3. Poursuite de la coordination des études de planification directrice régionale entre les communes des deux cantons
4. Poursuite de la création de la structure intercantonale propre à Agglomération Rivelac

Le Bureau du Comité de pilotage d'Agglomération Rivelac vous adresse, Mesdames, Messieurs les membres des organes délibératifs des communes membres, ses salutations les meilleures.

Pour Agglomération Rivelac :



Le Président du COPIL Agglo Rivelac
Christian Minacci



La Cheffe de projet
Corinne Margalhan-Ferrat